

Distr.  
GÉNÉRALE

CES/AC.71/2005/4 (Summary)  
28 janvier 2005

FRANÇAIS  
Original: ANGLAIS

**COMMISSION DE STATISTIQUE et  
COMMISSION ÉCONOMIQUE  
POUR L'EUROPE (CEE)**

**COMMISSION EUROPÉENNE**

**CONFÉRENCE DES STATISTICIENS  
EUROPÉENS**

**OFFICE STATISTIQUE DES  
COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES  
(EUROSTAT)**

**ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE  
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES (OCDE)  
DIRECTION DES STATISTIQUES**

**Réunion mixte CEE/Eurostat/OCDE sur la gestion des systèmes d'information statistique  
(Bratislava, Slovaquie, 18-20 avril 2005)**

Thème i): La bonne gestion des technologies de l'information dans les services de statistique

**GESTION SUR LA BASE DES RÉSULTATS ET GOUVERNANCE  
DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION AU SEIN  
DE STATISTICS FINLAND**

**Communication sollicitée**

Émanant de Statistics Finland<sup>1</sup>

**Résumé**

**I. CONTRAT D'OBJECTIFS CONCLU ENTRE LE MINISTÈRE FINLANDAIS  
DES FINANCES ET STATISTICS FINLAND**

1. Les budgets annuels sont basés sur les plans et les cadres financiers arrêtés pour les quatre années suivantes. Le Gouvernement approuve les cadres financiers pour les différents ministères chaque année pour une période de quatre ans. Puis les différents ministères établissent eux-mêmes les cadres financiers des organismes placés sous leur autorité. Le budget annuel de l'État proposé par le Gouvernement est basé sur ces différents cadres financiers. Le Parlement entérine le budget annuel de l'État.

---

<sup>1</sup> Document établi par Markku Saijets (markku.saijets@stat.fi).

2. Le contrat d'objectifs annuel conclu entre le Ministère des finances et Statistics Finland est fondé sur le plan stratégique et sur le budget annuel. La durée de l'exercice budgétaire est d'une année civile. Le système de planification et d'établissement du budget englobe à la fois les activités financées au moyen des recettes fiscales et celles qui sont financées soit par les droits d'utilisation acquittés par les clients de l'institut de statistique, soit par d'autres sources (système de budgétisation nette). Les fonds alloués peuvent être dépensés pendant l'exercice courant ou l'exercice suivant. La mise en œuvre du contrat d'objectifs est contrôlée tous les quatre mois.

**A. Contrat d'objectifs passé entre le directeur général et les directeurs des différentes unités administratives de Statistics Finland**

3. Chaque directeur d'unité passe son propre contrat d'objectifs avec le Directeur général de Statistics Finland. Il s'agit d'un processus annuel itératif, ascendant et descendant. Il est basé sur le rapport d'exécution du budget et de situation comptable de l'exercice précédent, sur le budget annuel de l'État et sur le cadre financier pour les quatre années suivantes.

4. Tout d'abord, les unités administratives formulent des propositions en ce qui concerne le contrat d'objectifs pour l'exercice suivant ainsi que le plan stratégique et le cadre financier pour les quatre années à venir. Ces propositions sont basées sur les cadres préliminaires établis par le Directeur général. Auparavant, des discussions ont lieu entre les responsables de l'institut au sujet du cadre budgétaire et comptable général pour l'année suivante. Une fois les propositions formulées, une consultation consacrée à la planification et l'unification de la gestion est organisée entre tous les directeurs et les principaux experts.

5. Lorsque le contrat d'objectifs entre le Ministère des finances et Statistics Finland est signé (décembre), le Directeur général et les directeurs des unités administratives signent les contrats s'appliquant aux différentes unités (décembre-janvier).

**II. DE LA STRATÉGIE À L'ACTION**

**A. Planification stratégique au niveau de l'organisme**

6. La planification stratégique de Statistics Finland repose sur la méthode du tableau de bord prospectif (Kaplan & Norton 1996). La figure 1 montre les facteurs de réussite de Statistics Finland (ou ses objectifs stratégiques).

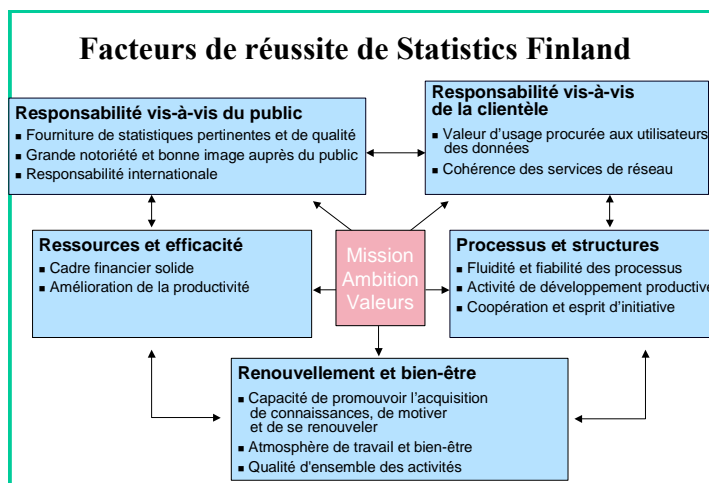


Figure 1: Objectifs stratégiques de Statistics Finland

7. La mission de Statistics Finland est la suivante:

*Il collecte les données et leur applique son savoir-faire en matière de production de statistiques et de services d'information pour répondre aux besoins de la société, encourage l'utilisation de statistiques et établit les statistiques nationales officielles;*

son ambition est la suivante:

*Être à la pointe dans son domaine et être reconnu aux niveaux national et international pour la qualité de ses données et pour son savoir-faire, ainsi que pour son esprit de coopération et ses services;*

ses valeurs sont les suivantes:

*Coopération et estime mutuelle – Respect des principes d'éthique statistique – Esprit d'innovation, amélioration constante de l'activité et du savoir-faire – Souci du service à la clientèle – Efficacité.*

8. Les principales mesures liées à ce modèle de planification stratégique sont les suivantes: mise en œuvre d'un nouveau modèle de production basé sur le concept d'entrepôt de données et la production numérique; gestion des relations avec la clientèle; développement de services en ligne; améliorations qualitatives et méthodologiques; sécurisation des données; introduction de nouveaux modes d'apprentissage (notamment en ligne); projet de développement du travail de direction et de contrôle; améliorations des communications internes (Intranet, par exemple); et poursuite de la mise en œuvre de la stratégie fondée sur les compétences. Du point de vue informatique, le nouveau modèle de production revêt une importance et un intérêt particuliers.

## **B. Stratégie de l'Unité chargée des technologies de l'information et des méthodes statistiques (Unité des services informatiques)**

9. L'Unité des services informatiques gère la plupart des tâches liées aux technologies de l'information au sein de Statistics Finland. Comme toutes les autres unités, elle conclut un contrat d'objectifs avec le Directeur général. L'Unité des services informatiques étant chargée

d'administrer la presque totalité des dépenses en matière d'informatique, elle élabore et actualise un plan des dépenses à consacrer aux TIC pour les quatre années à venir conformément au contrat d'objectifs qu'elle a conclu.

10. Sa mission et ses obligations sont les suivantes:

*L'Unité des services informatiques de Statistics Finland veille au bon fonctionnement des applications, à l'utilisation des classifications et des concepts, à la bonne marche des ordinateurs et à assurer un soutien informatique, à la sécurisation, la protection et l'utilisation des données, ainsi qu'à la disponibilité de méthodes statistiques;*

son ambition est la suivante:

*Être une équipe de spécialistes de l'informatique encadrés et fournir grâce à la qualité de ses propres services, le matériel et les moyens dont a besoin Statistics Finland pour effectuer un travail d'excellente qualité;*

quant aux valeurs de l'Unité, elles sont les mêmes que celles de Statistics Finland dans son ensemble.

### **C. Objectifs stratégiques fondamentaux dans le domaine informatique pour la période 2004-2008**

11. Les principaux objectifs sont les suivants: développement du travail de direction et de contrôle; évolution vers une unité composée exclusivement de spécialistes de l'informatique; développement d'une culture de l'apprentissage; promotion et appui du travail autour du modèle de production.

12. Pour parvenir à ces objectifs stratégiques, nous disposons d'un programme en 20 points qui définit les détails et les responsabilités.

### **D. Savoir-faire et technologies de l'information**

13. L'Unité des services informatiques dispose de sa propre base de connaissance concernant le savoir-faire des spécialistes qui la composent. Le contenu de cette base est actualisé une fois par an. Chaque informaticien(ne) actualise les données le (la) concernant. Puis les informaticiens passent en revue les données de chacun des membres de leur équipe. Ainsi, le contenu de la base ne repose pas uniquement sur un point de vue personnel.

-----